

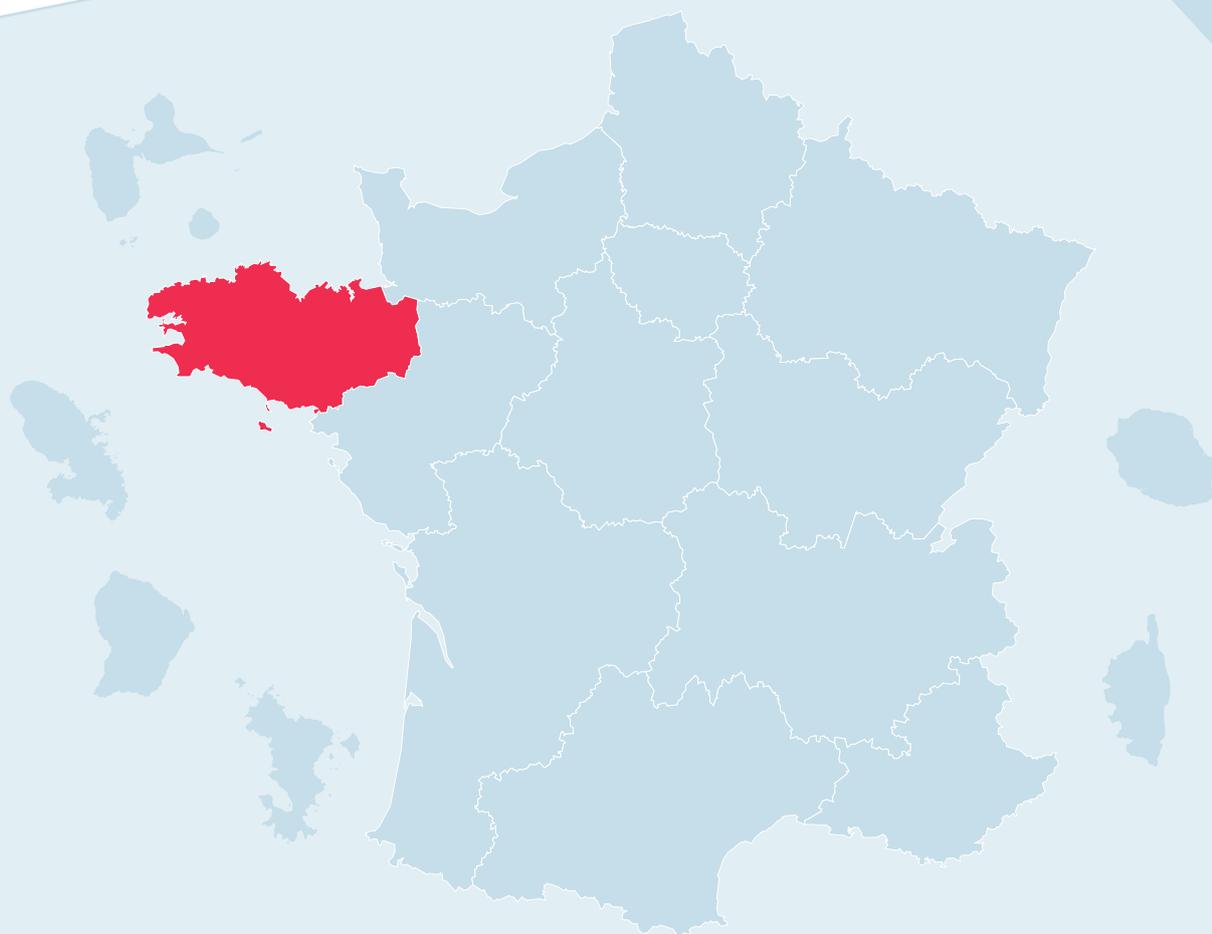


FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE ET EMPLOI

Monographies régionales



Avril 2020



R É G I O N
B R E T A G N E



RÉGION BRETAGNE

SOMMAIRE

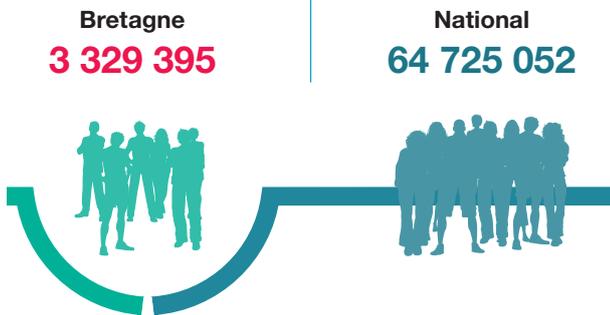
DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES	3
INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE	5
PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS	7
BUDGETS	9
PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT)	11
DERNIERES ACTUALITES	13

La collecte des données contenues dans ce document est arrêtée en décembre 2019.

PRINCIPAUX INDICATEURS

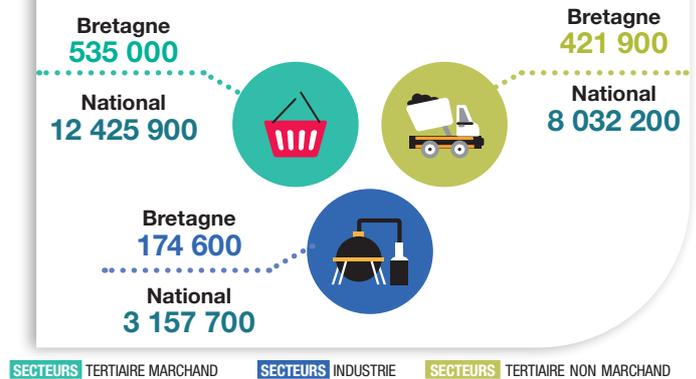
POPULATION

Nombre d'habitants en 2018



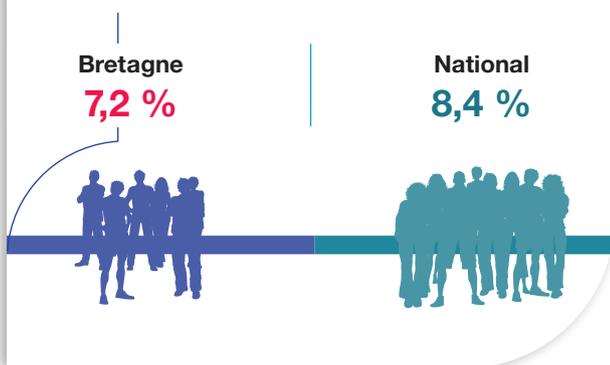
SECTEURS D'ACTIVITÉ

Nombre d'emplois - 1^{er} trimestre 2019



TAUX DE CHÔMAGE 1^{er} trimestre 2019

% de la population active



DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre en juillet 2019

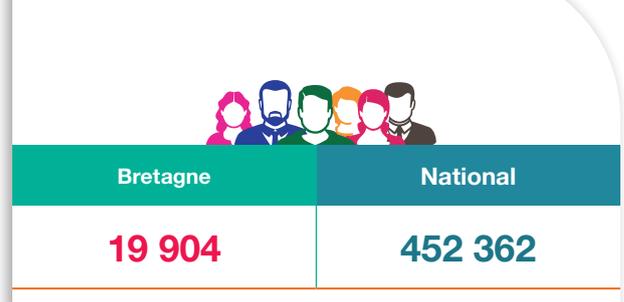


PRESTATAIRES DE FORMATION

	Bretagne	National
Organismes de formation	2 246 en 2018	68 000 en 2016
CFA	38 en 2019	936 en 2018/2019

EFFECTIFS D'APPRENTIS

Nombre en 2018-2019



BUDGET GLOBAL

Évolution du budget de la région en millions d'euros

2017	2018	2019
1 543,3	1 464,8	950,3

BUDGET FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

En 2019 en millions d'euros



DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

POPULATION ET EMPLOI	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
POPULATION TOTALE	3 404 015 en 2017	3 329 395 en 2018	-2.19%	67 000 000 au 1 ^{er} janvier 2019
POPULATION ACTIVE	1 479 965 en 2015	1 482 020 en 2016	0.14%	29 668 000 en 2017
dont 16-25 ans	151 485 en 2015	149 964 en 2016	-1%	2 780 000 en 2017
DEMANDEURS D'EMPLOI (catégories A, B et C)	264 460 (juillet 2018)	261 200 (juillet 2019)	-1.23%	5 798 700 (juillet 2019)
Moins de 25 ans	36 420 (juillet 2018)	34 990 (juillet 2019)	-3.93%	728 2019 (juillet 2019)
25-49 ans	163 240 (juillet 2018)	160 580 (juillet 2019)	-1.63%	3 551 400 (juillet 2019)
50 ans ou plus	64 800 (juillet 2018)	65 640 (juillet 2019)	1.3%	1 519 100 (juillet 2019)
TAUX DE CHOMAGE (% de la population active)	7,6 % (1 ^{er} trimestre 2018)	7,2 % (1 ^{er} trimestre 2019)	0,4%	8,4 % au 1 ^{er} trimestre 2019 (France Hors Mayotte)
dont 15-24 ans	18,7 %	Non renseigné	-	19,2 % (1 ^{er} trimestre 2019) (France hors Mayotte)
dont 25-49 ans	6,9 %	Non renseigné	-	7,7 % (1 ^{er} trimestre 2019) (France hors Mayotte)
dont 50-64 ans	5,2 %	Non renseigné	-	6,3 % (1 ^{er} trimestre 2019) (France hors Mayotte)

Sources : Insee, DARES

SECTEURS D'ACTIVITES POUR LA REGION	LIBELLE	NB D'EMPLOI / %	AU NIVEAU NATIONAL
SECTEURS GENERIQUES au 2 ^{ème} trimestre 2019 (en milliers)	Tertiaire marchand	535	12 465,5
	Tertiaire non marchand	421,9	8 046,4
	Industrie	174,6	3159,2
PRINCIPAUX SECTEURS (3 ^e trim. 2017)			
Secteur 1	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	12,7 %	12,7 %
Secteur 2	Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	10,5 %	12,7 %
Secteur 3	Construction	5,9 %	5,5 %

Source : Insee

METIERS EN TENSION	REGION	NATIONAL
	Carrossiers automobiles, Couvreurs, Pharmaciens, Techniciens en mécanique et travail des métaux, Soudeurs, Ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité et en électronique, Conducteurs de transport en commun sur route, Aides à domicile, Charpentiers, Chefs cuisiniers, Bouchers, Mécaniciens et électroniciens de véhicules, Conducteurs d'engins du BTP, Chefs de chantiers et conducteurs de travaux, Plombiers Chauffagistes, Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique, Menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation, Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment, Conducteurs routiers, Maçons, Télévendeurs, Ingénieurs et chefs de projets informatiques	bâtiment et travaux publics hôtellerie et restauration

Source: Pôle emploi, 2019

INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE

LES ORGANISMES DE FORMATION

	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
NOMBRE D'OF	Non renseigné	2 246 en 2018		68 000 en 2016
Formations commandées et rémunérées par les Conseil régionaux	9 583 en 2016	13 760 en 2017	43.59%	222 921 en 2017

Sources : Annexe au projet de finances 2019, Gref Bretagne

APPRENTISSAGE

	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
Nombre CFA		38 (2019)		936 en 2018-2019
Montant de la dépense pour l'apprentissage	83,4 M€ (budget primitif 2017)	81,5 M€ (budget primitif 2018)	-1,5 %	1 786 833 M€ en 2017
Effectif d'apprentis	17 746 (2016-2017)	19 904 (2018-2019)	12.16 %	452 652 (2018-2019)
Nb de contrats d'apprentissage	14 318 en 2017	14 661 en 2018	2.4 %	317 287 en 2018

Source : RERS, DARES PoEm, Loi de Finances pour 2019

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle. Les pôles de compétitivité ont été créés pour structurer des réseaux sur une thématique donnée, en associant des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique.

Cinquante-six pôles de compétitivité recensés en France en 2019.

7 POLES DE COMPETITIVITE EN BRETAGNE :

- **Atlanpole Biotherapies** : Biotechnologies / Santé
- **ID4CAR** : Automobile, Transports
- **Pôle Mer Bretagne** : Bioressources, Écotechnologies / Environnement, Énergie, Transports
- **Valorial** : Agriculture / Agroalimentaire
- **Images & Réseaux – TES** : Numérique
- **VEGEPOLYS VALLEY** : Agriculture / Agroalimentaire, Chimie
- **EMC2** : Matériaux, Microtechnique / Mécanique

CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS

Depuis le 1er août 2018, 17 nouveaux campus ont été labellisés, s'ajoutant aux 78 déjà existants.

Le territoire national compte désormais 95 Campus des métiers et des qualifications dans des champs d'activités très divers.

QUATRE CAMPUS DES METIERS DANS LA REGION BRETAGNE

Campus des métiers et des qualifications Industries de la mer*

- Territoire : Bretagne occidentale, avec le pôle brestois (port de Brest), au cœur du Campus
- Secteurs professionnels : mer (pêche, conchyliculture, poissonnerie, mareyage) ; transport et logistique (transport de marchandises, logistique) ; travaux publics ; industries agricoles et alimentaires ; métallurgie ; bâtiment ; agriculture ; nautisme ; propreté
- Filière(s) de formation : la chaudronnerie et la soudure ; l'électrotechnique ; la maintenance ; l'électronique

Campus des métiers et des qualifications Technologie et usages numériques

- Territoire : Bretagne, avec le pôle Lannion - Trégor au cœur du campus
- Secteurs professionnels : Numérique, Internet des objets, Photonique, Sécurité numérique,
- Filière(s) de formation : Informatique - Multimédia - réseaux & télécommunication ; Électronique - Électrotechnique - habitat intelligent ; Photonique – Robotique ; Fibre très haut débit ; Sécurité - Cyber sécurité

Campus des métiers et des qualifications des techniques et technologies alimentaires

- Territoire : Cornouaille – Finistère
- Secteurs professionnels : Industries alimentaires - Agro industries
- Filière(s) de formation : Industries alimentaires - Agro industries

Campus des métiers et des qualifications du bâtiment durable en Bretagne

- Territoire Rennes et Brest.
- Secteurs professionnels : Bâtiment gros-cœur, second-cœur, ingénierie, écoconstruction.,
- Filière(s) de formation : Génie civil, Génie climatique, Domotique.

Source : Ministère de l'Éducation nationale, 2019

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

CONSEIL REGIONAL

Groupe Majoritaire Politique	PS Et PRG
Président(E)	Loïg CHESNAIS-GIRARD
Vice-Présidente	Georgette BREARD, Vice-présidente en charge de la formation, de l'apprentissage et de l'orientation

COMMISSIONS

Commission Education, Formation, Emploi	
Présidente	Gaël LE MEUR
Vice-Présidente	Sylvie ARGAT-BOURIOT
Commission en charge de l'apprentissage (n'existe pas)	
Président(e)	
Commission Economie, Agriculture, Mer et Europe	
Président(e)	Martin MEYRIER

DIRECTIONS GENERALES

Direction Général Des Services	
Directeur	Jérôme BASTIN
Contact	Tél : 02.99.27.10.10
Direction Général Adjoint	
Directeur (trice)	Annie AUDIC

DIRECTION FORMATION ET APPRENTISSAGE

Direction De L'emploi Et De La Formation Tout Au Long De La Vie	
Directeur	Olivier GAUDIN
Contact	Tél. : 02 99 27 11 17
Direction En Charge De L'apprentissage	
Directeur délégué en charge de l'apprentissage et des formations sanitaires et sociales	François PAPE

Source : Conseil régional

SERVICES DE L'ÉTAT

Fonction	Nom	Prénom	Téléphone (std)
Préfet de région	MIRMAND	Christophe	02 99 02 10 35
SGAR	GUYADER	Cécile	02 99 02 10 35
Directrice DIRECCTE	DESCACQ	Véronique	02 99 12 22 22
Recteur	ETHIS	Emmanuel	02 23 21 77 77

INSTANCES ET OPÉRATEURS RÉGIONAUX

CARIF-OREF

Gref Bretagne

Directrice : **Magalie BIBARD**

Site internet : www.gref-bretagne.com

BUDGETS

BUDGETS CONSOLIDES

BUDGETS 2017/2018/2019

En Millions d'euros

	Dépenses totales			Formation professionnelle et apprentissage			Enseignement		
	Dépenses			Dépenses			Dépenses		
	totales	fonctionnement	d'investissement	totales	fonctionnement	d'investissement	totales	de fonctionnement	d'investissement
2017	1543,3	938,3	605	227,3	217,2	10,1	289,6	164,9	124,7
2018	1464,8	946,8	518	209,3	201,2	8,1	278,4	167,3	111,1
2019	1466	950,3	515,8	229	206,1	22,9	287,8	169,1	118,7

Source : DGCL

AUTRES FINANCEURS EN REGION

En Millions d'euros

	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
FONDS FPSPP	Non renseigné	Non renseigné	-	872 en 2015
FONDS EUROPEENS	Non renseigné	Non renseigné	-	280 en 2016
BUDGET FPA DES REGIONS	209,3 en 2018	229 en 2019		4 388 en 2019

Source : DGCL, FPSPP, Loi de finances pour 2019

BUDGET PRIMITIF

Noté le 7,8 et 9 février 2019- les chiffres ci-dessous sont extraits de la délibération de la Région

Le budget 2019 de 1 550 M€ traduit la volonté de la Région Bretagne de poursuivre avec ambition l'action dans ses grandes compétences : économie, transports, formation, aménagement du territoire dont **666 M€ pour l'Education et la formation** dont 129,7 M€ pour la formation professionnelle et l'apprentissage.

BUDGET PRIMITIF DE LA REGION POUR L'EXERCICE 2019 (en euros)

Libellé	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	11 M€.	982 M€
Investissement	Non renseigné	Non renseigné
Total		

Capacités d'engagement

Libellé	BP 2018	BP 2019	Evol°
Mission 3 « Pour une formation permettant à chacun de construire son propre parcours vers la compétence et l'emploi »	402 926 100 (AE) 156 929 000 (AP)	419 464 300 (AE) 258 293 000 (AP)	4.1% (AE) 64.59% (AP)
Dont Apprentissage	78 646 000 (AE) 9 405 000 (AP)	66 500 000 (AE) 10 000 000 (AP)	-15.44% (AE) 6.33% (AP)
Mission 2 « Pour une économie dynamique au service de filières fortes et créatrices d'un emploi durable »	55 379 000 (AE) 55 350 625 (AP)	46 276 500 (AE) 96 415 000 (AP)	-16.44% (AE) 74.19% (AP)

Source : Conseil régional de Bretagne

NB : La mission 3 concerne la formation professionnelle, l'apprentissage et l'enseignement (y compris l'enseignement supérieur)

PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT)

CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2015-2020 (SIGNE LE 11 MAI 2015)

Les grands axes du volet Emploi

- Favoriser l'entrée, le maintien et le retour dans l'emploi de tous les publics,
- Accompagner les territoires et sécuriser les parcours professionnels
- Conforter le développement des compétences au sein des filières prioritaires pour l'économie bretonne.

Source : Base FAR Centre Info, 2019

Avenant contrat de plan Etat/Région 2015/2020 signé le 15 décembre 2016

Source : Délibération Conseil régional de Bretagne

CPRDFOP 2017-2022 (10 JUILLET 2017)

Les orientations prioritaires :

Orientation I : Assurer à chacun un parcours personnalisé de qualification et d'évolution professionnelle vers et dans l'emploi

- Assurer un droit à l'orientation et à l'accompagnement personnalisé tout au long de la vie
- Garantir l'accès à la qualification et le développement des compétences tout au long de la vie dans le cadre de parcours personnalisés, plus fluides et plus continus

Orientation II : Faire de la montée en compétences via la formation un moteur de la performance économique de la Bretagne

Orientation transversal : Inscrire la transition numérique comme accélérateur des transitions environnementales, de la compétitivité des entreprises et vecteur de performance pour la formation et l'emploi

- Anticiper le développement des métiers et compétences du numériques
- Accompagnera les secteurs, les entreprises et les métiers bouleversés par le numérique
- Faire du numérique le support d'une grande ambition pour l'innovation pédagogique

Source : Base FAR Centre Info, 2019

SPRO

Cadre de référence du Service public régional d'orientation en Bretagne approuvé par délibération n°15 des 9 et 10 avril 2015 du conseil régional

En Bretagne, le service public régional de l'orientation (SPRO) a une ambition : permettre à tous les bretons et les bretonnes d'accéder à un service d'orientation de qualité. Chaque personne doit pouvoir être accueillie, écoutée et informée sur les questions d'orientation, de formation et d'emploi. Pour cela, le service public régional de l'orientation coordonné par la Région depuis le 1er janvier 2015 s'appuie sur l'expertise d'un réseau d'acteurs spécialisés.

Les 10 réseaux régionaux partenaires :

- Les centres d'information et d'orientation (CIO),
- Pôle emploi,
- les missions locales,
- le Fongecif et les Opacif,
- les structures d'information jeunesse (CRIJ, PIJ, BIJ),
- les services universitaires d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SUIO-IP),
- les structures adhérentes au réseau Spéf (structures de proximité emploi-formation),
- les Cap emploi (organismes spécialisés au service des personnes handicapées),
- l'Association pour l'emploi des cadres (Apec)
- les centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF).

Au-delà des 10 réseaux régionaux engagés à délivrer l'accueil personnalisé et individualisé au sein de leurs structures, d'autres acteurs sont reconnus au titre de leur expertise particulière sur un domaine lié à l'orientation (information sur les métiers et formation, conseil en entrepreneuriat, actions de lutte contre le décrochage).

Source : Base FAR Centre Inffo, 2019

PACTE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES (CONVENTION D'AMORÇAGE)

Le pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022 de la région Bretagne a été officiellement lancé lundi 8 avril 2019 à Pont-de-Buis (Finistère) par Muriel Pénicaud, ministre du Travail, et Loïg Chesnais-Girard, président du conseil régional Bretagne.

Il représente pour l'Etat plus de 216 M€ d'investissement sur la période 2019/2022, tandis que la Région, compétente en matière de formation professionnelle, consacrera, sur cette même période, plus de 356 M€ à la formation des personnes en recherche d'emploi.

Un total de 91 000 entrées en formation est prévu d'ici 2022.

Le Pric breton 2019-2022 fixe le cap pour faire évoluer l'offre de formation professionnelle et l'accompagnement des personnes avec une attention spécifique vers les bretonnes et les bretons les plus éloignés des dispositifs classiques. Il se donne aussi pour objectif de mieux adapter les formations aux besoins de compétences des entreprises, en renouvelant les contenus des formations pour répondre aux nouveaux besoins économiques.

Le Conseil régional propose de nouvelles offres de formation et modalités pour accompagner les personnes. :

- Une gamme de formations pour accéder à des formations qualifiantes (baptisée « Prépa ») : pour préparer son projet professionnel, acquérir des compétences socles, construire des parcours adaptés à sa situation (illettrisme, origine étrangère...)
- Une gamme de formations certifiantes (intitulée « Qualif ») : pour rendre les parcours de formation plus modulables et les adapter au plus près des besoins en compétences des entreprises et des secteurs d'activités en Bretagne.- Une nouvelle grille d'aides financières des stagiaires de la formation professionnelle (applicable à partir du 1er janvier 2019) prendra mieux en compte les situations personnelles sur la base de critères sociaux et accompagnera les plus publics avec plus de souplesse.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2019

DERNIERES ACTUALITES

En Bretagne, 3 % des jeunes en situation de décrochage scolaire

2 793 jeunes Bretons, âgés de 16 à 25 ans, sont des décrocheurs, selon les conclusions de la première étude annuelle de l'Observatoire régional du décrochage scolaire.

Les résultats de cette enquête ont été présentés à l'occasion d'une journée de travail, organisée mercredi 16 octobre au lycée du Gros-Chêne à Pontivy, en présence de Georgette Bréard, vice-présidente à la formation et l'orientation. En Bretagne, 3 % des 16-25 ans est considérée en décrochage.

Observatoire régional

« Réalisée entre octobre 2018 et août 2019, cette première analyse de l'Observatoire régional du décrochage scolaire apporte un éclairage inédit sur ce phénomène dont le repérage est placé sous la responsabilité conjointe du ministère de l'Éducation nationale et des Régions depuis janvier 2015 », fait valoir le Conseil régional de Bretagne, dans un communiqué de presse diffusé le 16 octobre.

Sont considérés comme présumés décrocheurs, les jeunes de 16 à 25 ans issus du second degré n'ayant pas terminé leur formation, qu'ils possèdent ou non un premier diplôme ou une certification.

Travail collectif

La mise en place de cet observatoire est l'aboutissement du travail collectif piloté par la Région, en étroite collaboration avec les 17 plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), l'Académie de Rennes, la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne (Draaf) et l'Association régionale des Missions locales, met en avant l'exécutif breton.

Ses travaux ont pour objectifs, à la fois de pouvoir mesurer l'évolution du décrochage scolaire, de connaître les caractéristiques des décrocheurs, de disposer d'éléments sur l'activité des PSAD mais aussi de mieux cerner le parcours de ces jeunes en rupture pour leur proposer les solutions d'accompagnement les plus adaptées.

39 % de filles

Parmi ces jeunes décrocheurs, 39 % sont des filles. Un quart de la population en décrochage a 18 ans. Les garçons décrochent plus tôt, vers 16 ans, quand les filles décrochent plutôt après 19 ans. « 61 % des décrocheurs et décrocheuses proviennent de la filière professionnelle, quittée le plus souvent durant l'année de Terminale de Bac pro », analyse l'observatoire.

Source : Le quotidien de la formation, David Garcia, 18 octobre 2019

La Région Bretagne s'engage auprès du Service militaire volontaire

Georgette Bréard, vice-présidente de la Région Bretagne en charge de la formation, a signé à Brest ce lundi 7 octobre avec Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, une convention de coopération en faveur du Service militaire volontaire.

De petits effectifs, une formation payée, un taux d'insertion professionnelle de 75 %. Le Service militaire volontaire (SMV), lancé en 2015 par François Hollande, semble remplir la mission qui lui avait été assignée : développer les capacités d'insertion dans la vie active de jeunes de 18 à 25 ans.

« C'est un investissement au service de ceux qui ont un peu décroché. Il répond au devoir de la Nation de prendre en compte la diversité de la jeunesse », a déclaré ce lundi Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, lors de la signature d'une convention de coopération 2019-2022 avec la Région Bretagne, sur le site du SMV de Brest, l'un des six centres français.

Augmenter le nombre de candidats

Aux côtés du général de brigade Marc Boileau, commandant du SMV, et de Georgette Bréard, vice-présidente à la formation de la région Bretagne, la secrétaire d'État a rencontré plusieurs promotions de ces jeunes souvent sans diplôme, qui espèrent grâce au SMV décrocher une qualification en vue d'un emploi.

La convention signée entre l'État et la Région vise à mobiliser le réseau des conseillers en évolution professionnelle (Missions locales, Pôle emploi...) pour augmenter le nombre de candidats. Car le SMV ne recrute pas encore à plein au niveau national. La convention vise aussi à rendre éligibles les volontaires stagiaires du centre de Brest à l'ensemble des outils régionaux, des prestations d'orientation et de qualification (gammes « Prépa » et « Qualif ») proposés par la Région Bretagne, ainsi qu'à faciliter l'accès de ce public aux formations professionnelles financées par cette collectivité.

Permis de conduire

Le SMV s'articule en deux phases. La première, payée 313 euros par mois, est une formation militaire initiale d'un mois, complétée par une formation de trois mois avec une remise à niveau scolaire, une préparation du certificat de sauveteur secouriste du travail, la possibilité de passer son permis de conduire, et une formation complémentaire. La deuxième phase, dotée d'une bourse de 500 euros, est un parcours d'insertion de deux à huit mois avec une formation qualifiante ou certifiante, associée à des périodes d'immersion en entreprises et un accompagnement à la recherche d'emploi.

« À la fin du SMV, j'espère devenir agent de sûreté aéroportuaire », glisse Marceline, 20 ans, originaire de Mayotte. Au garde à vous dans son uniforme bleu marine de la Royale, aux galons signés SMV, elle répond aux questions de Geneviève Darrieussecq qui la « félicite d'avoir accompli cet engagement ». « Auparavant, j'avais fait un CAP d'assistante technique en milieu familial, mais cela ne me plaisait pas, poursuit la jeune femme après le passage de la secrétaire d'État. Ma mère est contente. Elle m'a dit que son père était lui aussi entré dans l'armée, pour faire la Seconde guerre mondiale. »

Source : Le quotidien de la formation, Raphaël Baldos, 8 octobre 2019

Décrochage scolaire : en Bretagne un microlycée vers de futurs parcours de formation

Les premiers lauréats du baccalauréat du microlycée à Victor-et-Hélène-Basch, à Rennes, ont reçu mardi 24 septembre leur diplôme des mains du recteur de la région académique Bretagne. Décrocheurs scolaires, ils avaient intégré, en 2017 et pour deux ans, un programme pilote dans la région.

« Je suis passé par des épreuves très difficiles ces dernières années, mais j'ai trouvé la structure et les gens qu'il me fallait. Maintenant je suis étudiant et je poursuis avec les étapes suivantes. » Ce mardi 24 septembre, l'émotion était palpable dans les propos d'Alexis Hubert, qui traduisaient le ressenti des cinq autres jeunes de 19 à 21 ans, issus de la première promotion du microlycée (2017-2019). De retour au lycée Victor-et-Hélène-Basch de Rennes, où ils l'ont préparé durant deux ans après un temps de décrochage scolaire, ils ont reçu leur diplôme des mains d'Emmanuel Ethis, recteur de la région académique Bretagne. Un moment solennel marqué par la présence de leurs professeurs, de Philippe Le Rolle, proviseur de l'établissement, ainsi que de Christian Wilhelm, directeur académique des services de l'Éducation nationale d'Ille-et-Vilaine, et d'Isabelle Pellerin, vice-présidente de la Région en charge des lycées.

Suivi personnalisé

Avec un moindre volume horaire de cours, le microlycée offre aussi un suivi personnalisé : « Chaque enseignant de l'équipe réalise un tutorat et supervise deux ou trois jeunes, en tant qu'adulte référent », explique Armelle Le Garrec, professeure de mathématiques. « Chaque semaine, toute l'équipe se réunit – professeurs, coordinateurs, éducateurs spécialisés, psychologue – et nous faisons le point sur chaque élève. »

Pour Mickaël Coll, l'un des lauréats, « même si le rythme est plus doux que celui du lycée, il faut se réhabituer aux horaires fixes. Ces deux années ont été assez éprouvantes, mais intenses et relativement jubilatoires : obtenir le baccalauréat, c'est une revanche ! » Diplôme en poche, il commence un cursus « arts du spectacle » à l'université.

Sur quinze à vingt élèves, tous ne vont pas au bout des deux ans. « Pour autant, ce n'est pas un échec, dès lors qu'ils choisissent des formations qui les intéressent : un est parti vers une formation d'horloger, une autre vers une formation de comptabilité car son conjoint est indépendant ; un s'est engagé dans l'armée... Notre but est d'abord de les remobiliser », analyse Emmanuelle Forgeoux, coordinatrice pédagogique du microlycée.

Redonner confiance

« La structure du microlycée permet de réintégrer des jeunes qui ont décroché des études à un parcours où des accompagnants leur redonnent confiance », avait en effet déclaré plus tôt Emmanuel Ethis, leur souhaitant la « bienvenue dans l'enseignement supérieur ». Quant à Mme Pellerin, elle a rappelé que « la Bretagne a adhéré au projet et fourni les équipements pédagogiques appropriés, achetés grâce à un financement de la Région ».

Si ce modèle existait en région parisienne, c'est une première en Bretagne. À ce jour, il n'est pas prévu de reproduire ce modèle dans les autres départements de la région.

Source : Le quotidien de la formation, Mikaël Faujour, 26 septembre 2019



CENTRE INFO AU SERVICE DES ACTEURS RÉGIONAUX

Centre Info propose une information dédiée, actualisée et continue sur la mise en œuvre des politiques régionales de formation professionnelle, d'orientation, d'insertion et d'apprentissage des 18 collectivités territoriales:

- la rubrique Régions sur www.centre-info.fr traite chaque jour de l'actualité du secteur en Région et y consacre des dossiers thématiques (PRIC, Covid-19...)
- le fil twitter [@inffo_regions](https://twitter.com/inffo_regions) (7000 followers) vous informe en temps réel des actualités et points de vue des acteurs
- la base de données « Formation et apprentissage en région » vous permet d'accéder aux mesures phare des politiques régionales (CPRDFOP, PRIC, conventions, aides régionales...)
- tous les 15 jours, le magazine *Info Formation* valorise les initiatives et innovations portées par les acteurs du secteur en région



Centre Info met à la disposition des acteurs régionaux de nombreuses ressources en accès gratuit:

- des dépliants et plaquettes pour mieux identifier les réseaux et structures du secteur de la formation, de l'orientation et de l'apprentissage
- des brochures réalisées en partenariat avec Régions de France <https://www.centre-info.fr/site-regions-formation/nos-publications>
- et pour assurer une veille complète, les dossiers documentaires et bases de données bibliographiques (www.ressources-de-la-formation.fr)



Suivez Centre Info
www.centre-info.fr

 [centreinfo](https://www.facebook.com/centreinfo) -  [centre-info](https://www.linkedin.com/company/centre-info) -  [@centreinfo](https://twitter.com/centreinfo)

